

## **SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 MARS 2024**

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 19 mars 2024 à la salle du conseil de l'hôtel de ville au 2<sup>e</sup> étage du 869, boul. Saint-Jean-Baptiste.

### **SONT PRÉSENTS :**

Monsieur le maire suppléant Bernard Mallet, Madame la conseillère Stéphanie Felx et Messieurs les conseillers Stéphane Roy et Tony Bolduc, sous la présidence du maire suppléant Bernard Mallet.

### **SONT AUSSI PRÉSENTS :**

Me Denis Ferland, greffier qui prend note des délibérations.  
Monsieur Hadi Hakim, directeur général

### **SONT ABSENTS(ES) :**

Madame Lise Michaud mairesse, Monsieur Philippe Drolet conseiller et Monsieur Martin Laplaine conseiller

#### **2024-03-159 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.**

Il est proposé par le conseiller Tony Bolduc et appuyé par le conseiller Stéphane Roy et est résolu:

- QUE ce Conseil adopte l'ordre du jour tel que proposé.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

#### **2024-03-160 ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 2022-1009-09 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE AFIN NOTAMMENT D'EXIGER DU STATIONNEMENT EN SOUS-SOL ET D'AGRANDIR LA ZONE H03-480 AU DÉTRIMENT DES ZONES H03-352 ET H03-491.**

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'apporter des modifications au règlement de zonage 2022-1009;

CONSIDÉRANT l'avis de motion dûment donné le 5 mars 2024;

CONSIDÉRANT l'adoption du premier projet de règlement le 5 mars 2024;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 19 mars 2024;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Felx et appuyé par le conseiller Tony Bolduc et est résolu:

- QUE ce Conseil adopte le second projet de règlement 2022-1009-09 modifiant le règlement de zonage 2022-1009, et ce, sans modifications.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

#### **2024-03-161 NOMINATION TEMPORAIRE - COMITÉ FINANCES**

CONSIDÉRANT l'absence de la mairesse, madame Lise Michaud;

CONSIDÉRANT l'absence du conseiller du district numéro 6, monsieur Martin Laplaine;

CONSIDÉRANT que monsieur Laplaine est membre du comité Finances et est désigné pour auditer les comptes du mois à payer (résolution 2023-11-643);

CONSIDÉRANT que monsieur Laplaine ne sera de retour que le 2 avril 2024;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à une nomination temporaire afin de procéder à la vérification des comptes à payer pour le mois de mars 2024 en vue de faciliter le paiement des fournisseurs de la Ville;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Tony Bolduc et appuyé par le conseiller Stéphane Roy et est résolu:

- QUE ce Conseil procède à la nomination temporaire de madame Stéphanie Felx au comité Finances afin qu'elle puisse contrôler les comptes à payer du mois de mars 2024.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

*La période d'intervention des membres du Conseil a eu lieu à 18 h 33.*

*La période de questions a eu lieu à 18 h 33.*

**2024-03-162 LEVÉE DE LA SÉANCE.**

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Felx et appuyé par le conseiller Tony Bolduc et est résolu:

- DE clore la séance à 18 h 33.

**ADOPTÉE à l'unanimité**